



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

**CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

16 septembre 2011

Remise de prix de la Fondation « Divisionnaire F.-K. Rünzi » La karatéka Fanny Clavien lauréate 2011

(IVS).- Jacques Melly, président du Conseil d'Etat valaisan, a remis vendredi le prix 2011 de la Fondation "Divisionnaire F.-K. Rünzi" à Fanny Clavien. Il a prononcé la laudatio, rendant hommage à une Valaisanne qui, par sa volonté, son charisme, son respect des valeurs et ses succès sportifs s'est faite un nom par delà les frontières cantonales. Championne d'Europe, onze fois championne suisse, la Miégeoise poursuit, malgré les blessures une carrière exemplaire pour la jeunesse. La cérémonie s'est tenue à Sion au Prélet de la Majorie, en présence de la famille, des autorités et de nombreux invités.

Née en 1987 et originaire de Miège, Fanny Clavien a commencé le karaté totalement par hasard, à l'âge de cinq ans. Elle a également pratiqué le ski et le tennis à un bon niveau. Championne suisse pour la première fois en 1999, elle s'est véritablement révélée au grand public en 2008, en obtenant le titre européen Elite. Ensuite, longtemps écartée des tatamis sur blessure à un genou, Fanny Clavien a retrouvé la compétition de haut niveau au début 2011 pour décrocher à Zurich en mai dernier l'or au championnat d'Europe.

Le Conseil de fondation n'a pas seulement voulu saluer les performances de l'athlète. Il a été impressionné par la personne Fanny Clavien : une jeune femme engagée, ambassadrice d'un programme qui met en avant un sport honnête.

Doté d'un montant de 20.000 francs, le prix Rünzi est remis depuis 1972. Il peut être, selon l'acte de fondation, attribué par le Conseil à tout Valaisan ou Valaisanne ayant son domicile en Valais ou en Suisse, ou à tout Suisse ou Suissesse ayant une activité spéciale ou permanente en Valais. Il a pour but de récompenser une personne qui fait particulièrement honneur au Valais dans les domaines de la science, la recherche, la médecine, la technique, la défense nationale, l'histoire valaisanne, la musique, l'alpinisme ou le sport, à l'exclusion de l'art et de la poésie, ces disciplines étant déjà dotées de récompenses et de prix.

Note aux rédactions

Vous trouverez des photos de la cérémonie sur www.vs.ch sous Communication et médias ce jour dès 18.30 heures